

## TD Convergence : les outils de la PAC au service d'objectif politique

Durée indicative : 1h30

### CONVERGENCE DES PAIEMENTS DECOUPLES A L'HECTARE

#### i) Impact des paramètres de convergence

On part de la situation choix français. On fait varier 3 principaux paramètres de convergence : la modalité de convergence nationale ou régionale, le seuil de déclenchement de la convergence et le % d'écart à la moyenne comblé par la convergence.

Question : *Toutes choses égales par ailleurs, le passage d'une convergence nationale à une convergence régionale se traduit-elle, en termes d'EBE (excédent Brut d'exploitation), par des pertes ou des gains (ou moindre perte) pour*

les agriculteurs bretons ? →

les agriculteurs limousins ? →

les agriculteurs bovin lait ? →

Question : *A quels niveaux établir les paramètres de convergence (nationale / régionale ; seuil de convergence ; % d'écart à la moyenne comblé) pour obtenir la plus grande dispersion du paiement de base à l'ha à l'horizon 2019 ? Quel est alors l'écart obtenu entre le PB/ha min et max ?*

→  
→

Question : *Cette combinaison permet-elle de respecter la condition (cadre européen) qu'aucun PB/ha ne soit < à 60% de la moyenne (c'est-à-dire que l'écart à la moyenne en 2019 soit au maximum à 40%) ? Si la réponse est non, faites varier le niveau de % d'écart à la moyenne devant être comblé pour obtenir le chiffre limite (rond, sans chiffre après la virgule) permettant de respecter cette condition. Quel est alors l'écart obtenu entre le PB/ha min et max ?*

→  
→  
→

Question : *A quels niveaux établir les 3 paramètres de convergence pour obtenir la plus grande convergence du paiement de base à l'ha à l'horizon 2019 ? Quel est alors l'écart obtenu entre le PB/ha min et max ?*

→  
→

Question : *Avec cette combinaison qui permet un niveau maximal de convergence du PB/ha, quels sont les écarts observés entre le min et le max des aides découpées totales à l'ha en 2019 ?*

→

Question : *Dans cette configuration, parmi ces trois paiements : PB/ha, PV/ha, PR/ha, quel est celui dont l'écart entre les montants minimum et maximum est le plus important ? A combien s'élève l'écart correspondant ?*

→  
→

Question : Toujours dans cette configuration, lequel de ces trois mêmes paiements présente l'écart entre les montants minimum et maximum le plus faible ? A combien s'élève-t-il ?

- ➔
- ➔

### ii) Impact des modalités de paiement vert

On part de la situation choix français, y compris pour les modalités de convergence (nationale, seuil 100%, écart à la moyenne comblé 70%).

Nous nous intéressons maintenant aux implications du paramétrage du paiement vert.

Question : Quel est l'écart entre l'aide découpée totale / ha min et max lorsque le paiement vert est proportionnel ? Quel est alors le montant maximal des aides totales à l'ha ?

- ➔
- ➔

Question : Quel est l'écart entre l'aide découpée totale / ha min et max lorsque le paiement vert est forfaitaire ? Quel est alors le montant maximal des aides totales à l'ha ?

- ➔
- ➔

### iii) Impact des modalités du paiement redistributif

On part de la situation choix français, y compris pour les modalités de convergence (nat, 100%, 70%) et de paiement vert (proportionnel).

Nous nous intéressons maintenant aux implications du paramétrage du paiement redistributif.

Question : Quel est l'écart entre aide découpée totale / ha min et max lorsque le paiement redistributif occupe 0% du budget total 1<sup>er</sup> pilier ? 10% ? 20% 30 % ? Quel est, pour chacun de ces %, le montant minimal des aides totales à l'ha ?

- ➔ 0% : ;
- ➔ 10% : ;
- ➔ 20% : ;
- ➔ 30% : ;

Question : Supposons que l'objectif de l'Etat soit de maximiser le montant minimal d'aides découpées totales à l'ha, en minimisant l'écart entre le min et le max. A quel % du budget 1<sup>er</sup> pilier doit-on établir le paiement redistributif ? (nombre avec un chiffre après la virgule) ? Quel niveau de paiement total découpé à l'ha minimal obtient-on ?

- ➔ :

Question : Si on augmente le % de paiement redistributif au-delà de ce niveau, quel est le paiement découpé qui subit une baisse en contrepartie ?

- ➔

Question : Supposons à nouveau que l'objectif de l'Etat soit de maximiser le montant minimal d'aides découpées totales à l'ha, mais que l'Etat a choisi la modalité de paiement vert forfaitaire. A quel % du budget 1<sup>er</sup> pilier doit-on établir le paiement redistributif, en minimisant l'écart entre le min et le max ? Quel niveau de paiement total découpé à l'ha minimal obtient-on ?

- ➔ :

On revient au choix français de paiement vert proportionnel.

Question : Quel est le % de paiement redistributif le plus favorable (le moins défavorable) aux revenus agricoles bretons ? 0% ? 10% ? 20% ? 30% ?



Question : Quel est le % de paiement redistributif le plus favorable (le moins défavorable) aux revenus (EBE) des petites exploitations ? 0% ? 10% ? 20% ? 30% ?



Question : Quelle est l'OTEX qui a le plus à perdre (en termes de revenu EBE) quand on passe d'un paiement redistributif de 10 à 20% du budget 1<sup>er</sup> pilier ?



## CONVERGENCE DES PAIEMENTS PAR EXPLOITATION

---

On part de la situation choix français, y compris pour les modalités de convergence (nat, 100%, 70%), de paiement vert (proportionnel), et de budget alloué au paiement redistributif (10% du 1<sup>er</sup> pilier). Nous supposons que l'objectif de l'Etat est de faire converger le paiement total des aides découpées par exploitation (et non plus à l'ha).

### iv) Impact des paramètres de convergence

Question : Si l'Etat français a pour objectif de minimiser l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation, doit-il choisir un mode de convergence national ou régional ? Quel est alors l'écart ?



Question : Si l'Etat français a pour objectif de minimiser l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation, doit-il choisir un seuil de convergence à 90% ou à 100% ?



Question : A combien passe l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation, si l'écart à la moyenne comblé passe de 70 à 100% ?



### v) Impact des modalités de paiement vert

On repart de la situation choix français. On s'intéresse à l'impact de la modalité de paiement vert, proportionnel *versus* forfaitaire, sur l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation.

Question : Supposons que l'Etat français a pour objectif d'appliquer un paiement vert forfaitaire, pour le rendre plus conforme aux objectifs de verdissement. Pour atteindre le même niveau de convergence des aides totales découpées à l'exploitation qu'avec un paiement vert proportionnel, de combien doit-on combler l'écart à la moyenne ? 69% ? 79% ? 89% ? 99% ?



### vi) Impact des modalités de paiement redistributif

On repart de la situation choix français. On s'intéresse à l'impact du budget alloué au paiement redistributif, sur l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation.

Question : Si l'Etat français a pour objectif de minimiser l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation, à combien devrait-il établir la part du budget 1<sup>er</sup> pilier revenant au financement du paiement redistributif ? Quel est alors l'écart entre le montant minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation ? En partant d'une situation initiale où le budget affecté au paiement redistributif est de 10%, l'effet potentiel d'une modification du budget affecté au paiement redistributif est-il plus ou moins grand que l'effet des paramètres de convergence ?

- ➔
- ➔
- ➔

Question : à quel % du 1<sup>er</sup> pilier doit-être ajusté le budget consacré au paiement redistributif si l'objectif de l'Etat est de minimiser l'écart entre le montant minimal et maximal de l'aide totale à l'ha? à l'exploitation ?

- ➔
- ➔

#### vii) Mix politique

Question : En partant des choix français en matière de transfert entre piliers, quel est le mix politique qui permet l'écart le plus faible entre montants minimal et maximal d'aides découpées totales par exploitation ? Quel est alors le montant de l'écart ?

- . Convergence régionale ou nationale ? ➔
- . Seuil de convergence ? ➔
- . Ecart à la moyenne comblé ? ➔
- . Budget au paiement redistributif ? ➔
- . Paiement vert proportionnel ou forfaitaire ? ➔

- ➔

### CONCLUSION SUR LA CONVERGENCE DES PAIEMENTS EN FRANCE

---

Question : L'accord de décembre 2013 prévoyait de consacrer 20% du budget du 1<sup>er</sup> pilier au financement du paiement redistributif. En réalité, la part du budget du 1<sup>er</sup> pilier consacrée au paiement redistributif a été maintenue à 10% en 2016 et en 2017. Comment expliquez-vous cela au regard des objectifs recherchés par ce paiement ?

(10-15 lignes)

Question : Comment appréciez-vous plus globalement les choix français en matière de convergence ? Dans quelle mesure permettent-ils effectivement d'atteindre des objectifs en termes de convergence des paiements ?

(10-15 lignes)